

1555-1556. — Honorable Floury Chol et Claude Roux, dict Trintrin, furent crees conseulz audict temps de S<sup>t</sup> Jehan, 1555, lesquels durant le temps de leur consulat soubstindrent le procès qu'avoyt esté intenté par les rantiers d'Aubariue et Vaugry quy vouloit leuer peage sur le Rosne des marchandises quy deschargeoyt en cette ville ou quy estoyt chargees pour mener à Lion, disant qu'elles passoyt les limites de la terre dudict Auberiue, de quoy lesdicts fermiers ou partie d'eulx furent menés prisonniers à Paris, et par arrest leur fust deffandu de leuer ledit peage sur les habitans ou deschargeans et chargeans marchandises audict Coindrieu.

Aussy audict temps ils acheptarent les maisons du feu prieur Rotulas pour faire colleige (3), quy coustarent huict cens liures dont led. Chol fournit, du sien propre, la somme de quatre centz liures, et dont il n'a esté ramboursé jusques en l'an 1587.

1557-1558. — Honorable Joseph Geoffroy et Jehan Pein furent esleuz conseulz à S<sup>t</sup> Jehan, 1557, et sortirent de charge en l'an 1559, à lad. feste de S<sup>t</sup> Jehan Batiste, en laquelle entrarent en leur place.

1559-1560. — M<sup>e</sup> Claude Morel, cappitaine et viguier de S<sup>te</sup> Colombe fust esleu conseil avec Gabriel Berthieu, en l'an 1561 (f<sup>o</sup> 1 sup.).

19 novembre 1560. — Devant Claude de Villars, cappitaine et chastellain à Coindrieu, François Bizet, femme

---

(3) L'acquisition fut faite le 12 août 1555, de dame Marie Beraud, veuve de Guillaume de La Tour, cohéritière d'Étienne Rotulas, prieur de Chandieu.